

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Collaboration et communication entre professionnel-le-s 2015-2016

Code T.TS.SO359.C5.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
5 crédits ECTS français

Volées : PT2015 - EE+TP2014

Semaines 42 à 50
Jeudi et vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
5. Collaborer entre professionnel-le-s et institutions.

- Compétences effectives :
- 5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
 - 5.2 Respecter les cadres d'intervention des partenaires.
 - 5.3 Déléguer les actions pouvant être menées de manière plus pertinente par des partenaires du réseau.
 - 5.4 Participer activement aux échanges d'informations et à la communication au sein de son institution.
 - 5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.
 - 5.6 Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions.
 - 5.7 Initier et animer un réseau de collaboration.
 - 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

Compétence secondaire :
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.

Objectifs :
Connaître les principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s : dynamique d'équipe, communication et information sociale, animation de séance, collaboration interprofessionnelle, travail de réseau.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module traite des principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s. Il s'organise à partir de trois axes :

1. Les personnes avec qui le ou la professionnel-le collabore :
 - les professionnel-le-s du social (les pairs et les autres professionnel-le-s du social);
 - les professionnel-le-s de la santé;
 - les autres professionnel-le-s.
2. Les formes de collaboration :
 - le travail en équipe;
 - le travail de réseau;
 - la collaboration interprofessionnelle;
 - la communication et l'information sociale.
3. Les outils et les techniques :
 - phénomènes de groupe, animation d'équipe et de réseau;
 - gestion des tensions et des conflits en équipe;
 - animation de séance;
 - communication professionnelle.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), mise en perspective de pratiques collaboratives par des professionnel-le-s du terrain (conférences) et exercices de mise en situation (ateliers organisés en sous-groupes).

Un accent est mis sur la rencontre avec des professionnel-le-s et l'expérimentation de situations collaboratives. La participation à ces séquences de formation est nécessaire en vue de la réalisation du travail d'évaluation. Des lectures seront demandées à l'étudiant-e en dehors des périodes d'enseignement.

Certaines activités d'apprentissage se feront à distance sur la plateforme e-learning moodle. Le moyen de communication pour ce module sera la plateforme moodle.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Activités d'apprentissage réalisées à distance sur la plateforme e-learning moodle.
Travail écrit individuel à remettre pour le **vendredi 22 janvier 2016 (semaine 3)**.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique.
 - Travail écrit individuel à remettre pour le **vendredi 6 mai 2016 (semaine 18)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

8 Remarques

9 Bibliographie

Voir les supports de cours sur moodle.

10 Enseignant-e-s

Bonadei-Spasoski Mirella
Castro Alex Danilo
Cerrone Toni
Coleman Danielle
Csikos Levente
Girardet Khedidja
Jay Etienne
Jeanrenaud Charlotte
Lambelet Daniel
Perriard Cédric
Peton Gérard
Robadey Vanessa
Sakijha Ghiskan
Wilhelm Christian

Responsable de module *

CSIKOS Levente

Descriptif validé le *

3 juillet 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret